

22 OCTOBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue à la salle municipale, en ce **22^e jour du mois d'octobre 2019**, à 19h00 sous la présidence du maire, monsieur Serge Newberry.

Sont présents : Mesdames Mona Donnelly et Alice Meilleur Pieschke

Messieurs Martin Bertrand, ~~Mario Bérard~~,

Réjean Meilleur et Elie James Azola Moankong

Est également présente Me Sabrina Larivière, directrice générale

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Serge Newberry, ouvre la séance à **19h_05** et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux 23 citoyens présents.

2019-

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Serge Newberry constate que le quorum est atteint.

2019-193

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2019;
5. Correspondance et affaires nouvelles;
- 5.1 Résolution – Affichage de poste;
6. Résolution – Demande de don école secondaire Sieur-de-Coulonge;
7. Résolution – Transfert budgétaire;
8. Résolution – Constituant l'organisation municipale de la sécurité civile;
9. Résolution – Plan de sécurité civile;
10. Résolution – Entente relative à l'entraide intermunicipal en matière de sécurité civile entre les municipalités de la MRC Pontiac;

11. Résolution – Ré-embauche d'un employé temporaire;
12. Résolution – Programme d'aide à la voirie locale – Volet particuliers d'amélioration;
13. Résolution – Procuration générale – service financiers;
14. Les comptes à payer;
15. Rapport des comités;
16. Période de questions des citoyens;
17. Levée de l'assemblée.

2019- 194 **3. Il est proposé** par Mme Alice Meilleur Pieschke que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoption unanime

2019- 195 **4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2019;**

Il est donc proposé par M. Réjean Meilleur et résolu que le procès-verbal du 9 septembre 2019 soit adopté tel que rédigé;

Adoption unanime

2019 **5. CORRESPONDANCE ET AFFAIRES NOUVELLES**

- Lettre de démission du DGA

- Lettre de confirmation de la toponymie du Québec, changement de nom de rue : Donnely à Donnelly et La Salle à Joseph-Hector La Salle;

- Lettre de confirmation subvention, voirie locale, projet particulier 20 000\$;

- Approbation de la programmation TECQ;

- Réception des bacs à composte et chaudière de comptoir, vous recevrez de l'information sur le compostage sous peu;

- Réception du bateau;
- Intérêt pour la MRC de mettre en place du sauvetage nautique;
- Lancement par la MRC du programme de revitalisation des cœurs villageois;

2019-196

5.1 RÉOLUTION AFFICHAGE DE POSTE

ATTENDU la démission du directeur général adjoint, secrétaire-trésorier;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a étudié ses besoins administratifs;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Mona Donnelly et appuyé par M. Martin Bertrand d'effectuer l'affichage d'un poste d'adjoint administratif / commis comptable.

Adoption Unanime

2019-197

6. RÉOLUTION – DEMANDE DE DON ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR-DE-COULONGE;

ATTENDU la demande de don de l'école secondaire Sieur-de-Coulange pour des bourses pour les finissants 2019;

ATTENDU que 4 finissants sont résidents de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et appuyé par M. James Azola de faire le don d'une bourse de 100\$ par finissants soit 400\$.

Adoption unanime

2019-198

7. RÉOLUTION - TRANSFERT BUDGÉTAIRE;

ATTENDU l'étude de fin d'année du budget;

ATTENDU qu'en raison de certaines dépenses imprévues, notamment les inondations, il y a lieu de faire des ajustements en conséquence au budget;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Mona Donnelly et appuyé par M. Martin Bertrand de faire des transferts budgétaires des sommes mentionnés au tableau en annexe.

ANNEXE

TABLEAU TRANSFERT BUDGÉTAIRE

02 61000 200 Bénéfice urba	02 13000 280 Assurance Groupe	500\$
02 13000 345 Avis publics	02 13000 310 Frais de déplacement	1 000\$
02 80000 721 Infrastructure	02 13000 412 Frais légaux	15 000\$
02 80000 721 Infrastructure	02 13000 413 Comptabilité	23 000\$
02 80000 721 Infrastructure	02 13000 414 Admin info	2 000\$
02 32001 425 Camion assurance	02 13000 421 Assurance bureau	35\$
02 13000 527 Ent et rep bureau	02 13000 670 Fourniture de bureau	2 400\$
02 80000 721 Infrastructure	02 13000 690 Logiciel	1 500\$
02 80000 721 Infrastructure	02 21000 441 Sûreté du Québec	2 100\$
02 22000 511 Caserne entretien	02 22000422 Assurance incendie	100\$
02 22000 511 Caserne Entretien	02 22000 525 Ent rep véhicule incendie	1 500\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32000 141 Salaire voirie	20 000\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32000 525 Entretien machine voirie	2 000\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32000 625 Achat d'asphalte	10 000\$
02 22000 511 Caserne entretien	02 32000 631 Diesel	1 500\$
02 22000 529 Camion cube	02 32001 455 Camion Immatriculation	625\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32001 525 Camion entretient	13 500\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32001 643 petits outils et fourniture	1 000\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32002 525 Bobcat entretient	4 500\$
02 80000 721 Infrastructure	02 32003 522 Voirie entretien	1 000\$
02 41200 411 Analyse d'Eau	02 41200 635 Produits chimiques (aqueduc)	1 000\$
02 41300 521 Ent et rep aqueduc	02 41300 141 salaire aqueduc	2 100\$
02 41300 521 Ent et rep	02 41300 200 aqueduc avantage	250\$

aqueduc	soc	
02 45210 446 Recyclage evolutic	02 45210 459 Recyclage laurentides	350\$
02 80000 721 Infrastructure	02 52000 969 OMH	3 000\$
02 70120 522 Ent et rep salle	02 70120 681 Électricité salle	2 000\$
02 70150 521 Ent et rep parcs	02 70150 681 Électricité loisirs et cadieux	2 000\$
02 70190 499 Événement et act	02 70190 689 Projets spéciaux	2 000\$
02 22000 511 Caserne entretien	02 70220 422 Age d'or assurance	150\$
02 80000 721 Infrastructure	02 70230 522 Ent et rep biblio	1 550\$
02 92100 840 Frais d'intérêts	02 99000 496 Frais de banque	4 000\$

Adoption unanime

2019-199

8. RÉOLUTION - CONSTITUANT L'ORGANISATION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE;

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de L'Île-du-Grand-Calumet reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. James Azola, appuyé par M. Réjean Meilleur, et unanimement résolu:

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION

NOM

Coordonnateur municipal de la sécurité civile
Larivière, Sabrina;

Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut
Inspecteur ou Adjoint;

Responsable de la mission *Administration*
Larivière, Sabrina;

Responsable substitut de la mission *Administration*
Inspecteur, Adjoint;

Responsable de la mission *Communication*
Larivière, Sabrina;

Responsable substitut de la mission *Communication*
Inspecteur, Adjoint;

Responsable de la mission *Secours aux personnes et
protection des biens*
Bowie, Shawn;

Responsable substitut de la mission *Secours aux
personnes et protection des biens*
Harrington, Eric;

Responsable de la mission *Services aux personnes
sinistrées*
Donnelly, Mona;

Responsable substitut de la mission *Services aux
personnes sinistrées*
Bérard, Mario;

Responsable de la mission *Services techniques*
Kelleher, Raymond;

Responsable substitut de la mission *Services techniques*
Lemaire, Raymond;

Responsable de la mission *Transport* La
Salle Michel;

Responsable substitut de la mission *Transport*
Bertrand, Martin;

Responsable *Bénévoles*
Lagarde, Lise;

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Adoption Unanime

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de L'Île-du-Grand-Calumet reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, il est proposé par M. James Azola, appuyé par Mme Mona Donnely, et unanimement résolu :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Sabrina Larivière, directrice générale soit adopté;

QUE Sabrina Larivière soit nommé(e) responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adoption unanime

2019-201

10. RÉSOLUTION – ENTENTE RELATIVE À L'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE;

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L. R. Q., c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

ATTENDU QUE la MRC, en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L. R. Q., c. O-9), agit à titre de municipalité locale pour le territoire non-organisé situé sur son territoire;

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* précise les moyens minimaux que les municipalités doivent mettre en place;

ATTENDU QU' il est difficile pour certaines municipalités de trouver suffisamment de ressources pour répondre à un sinistre important;

ATTENDU QUE plus souvent qu'autrement, un aléa impactera plusieurs municipalités d'un même secteur simultanément;

ATTENDU QUE pour cette raison, il serait préférable de pouvoir compter sur l'ensemble des municipalités, ainsi que la MRC, pour répondre à un sinistre important et faire le partage des ressources humaines et matérielles en cas de sinistre;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet désire se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide lié au processus de sécurité civile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Meilleur appuyé par M. James Azola et résolu que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet autorise la conclusion d'une entente relative à l'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec les autres municipalités de la MRC de Pontiac. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

Le maire est autorisé à signer ladite entente.

Adoption unanime

ATTENDU que par la résolution 2018-268 la municipalité a fait l'embauche de M. Marc Lemay à titre de préposé pour la patinoire pour l'hiver 2019;

ATTENDU que la municipalité désire faire des travaux de réfection à la salle municipale, mais n'a pas les ressources humaines nécessaires pour accomplir le projet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. James Azola et appuyé par M. Martin Bertrand de réembaucher M. Marc Lemay pour une période de trois semaines pour un total de 104hrs à 17\$/h.

Adoption Unanime

Retrait de la table du maire vu son conflit d'intérêts

2019-203

12. RÉOLUTION – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets Particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissible au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et appuyé par M. Réjean Meilleur et résolu que le conseil de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet approuve les dépenses d'un montant de 43 183,20\$ relatives aux travaux

d'amélioration réalisés et frais inhérents amissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoption Unanime

2019-204

13. RÉOLUTION – PROCURATION GÉNÉRALE – SERVICES FINANCIERS

ATTENDU la démission du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et appuyé par M. Réjean Meilleur de nommer Sabrina Larivière, directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière responsable de tous les services offerts par Revenu Québec ou un autre organisme gouvernemental ou municipal lui donnant ainsi accès à tous les informations relatives à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet et d'agir pour et au nom de la municipalité.

Il est également résolu que le maire, Serge Newberry soit autorisé à signer toute procuration et tout autre document relatif à l'autorisation nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Adoption unanime

2019-205

14. LES COMPTES À PAYER

À la suite du dépôt des comptes à payer, il est proposé par _ Mme Mona Donnelly et résolu que les comptes à payer au 30 septembre 2019 au montant de 186 011,86\$\$ soient approuvés par le conseil municipal pour paiement.

Adoption

unanime

M. Réjean Meilleur se retire de la table vu son potentiel de conflit d'intérêts

Liste des factures de 1 000\$ et plus

Ministère de la sécurité public

36 037,00\$

Nugent Construction inc.	34 213,69\$
Centre de Service Partagé du Québec	24 750,18\$
Me Slobodan Delev	21 488,83\$
Paye des employés 16-09-19	10 064,58\$
Paye des employés 30-09-19	9 805,97\$
Joraca	4 828,95\$
Relais Nordik inc.	4 224,22\$
Paye des élus sept	3 934,77\$
Excavation Michael Derouin	3 386,03\$
HUOT	3 157,30\$
Brian Stanton et co	3 117,56\$
PG Solutions	2 921,51\$
Évolutic Outaouais	2 120,63\$
Évolutic Outaouais	1 879,32\$
Canadian Tire	1 215,41\$
R. La Salle et fils	1 178,26\$
Blue Heron	1 089,91\$

2019

15. RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller #1 M. Martin Bertrand, Comité Sécurité civile

Le comité a présenté le plan il y a deux semaines. Bonne réception de la population. Rappelle l'importance de s'inscrire à Telmatik si les citoyens veulent être informés. Regarde les nouveaux mandats du comité, mise à jour et recrutement service incendie, programme de prévention en matière de sécurité routière. Rappelle de vérifier les détecteurs de fumée lors du changement d'heure.

Conseiller # 2 M. Mario Bérard

Absent

Conseillère #3 Mme Mona Donnelly, Comité administration et infrastructure

Le prochain bulletin municipal sorti en novembre. Svp, faire parvenir vos activités plus tôt que tard à la conseillère. Le conseil a commencé des réunions de Lac à L'épaule avant de se lancer dans la préparation budgétaire. Le comité a mis en place des outils afin d'évaluer certaines infrastructures de la municipalité don les chemins, remise de cartable au contremaître. Nous évaluerons nos bâtiments l'an prochain.

Conseillère #4 Mme Alice Meilleur Pieschke, Comité Loisirs

Le mandat du comité est donné. Pour les activités, les loisirs organisent des bingos aux 2 semaines à 7h le soir. Le groupe L travail à la réfection de l'ancien cimetière.

Conseiller # 5 M. Réjean Meilleur, Comité Urbanisme

Pas de changement depuis la rencontre de septembre, nous commençons les biens patrimoniaux avec l'église et la grotte.

Conseiller # 6 M. James Azola, Comité développement et télécommunication

Besoin de la population pour créer une vision. Inquiet pour le projet des Îles Lafontaines.

M. le Maire Serge Newberry

Lors de la dernière réunion de la MRC, retrait des deux membres nommés par celle-ci sur le comité de développement des Îles Lafontaines. La MRC prend le dossier en charge, elle aurait dû le faire dès le début. Pas encore de décision sur le nouveau comité.

Lancement des subventions pour le branchement internet haute vitesse, la MRC prend le projet. Le maire a assisté à la réunion de Picanoc à Maniwaki qui va déposer un projet pour la subvention.

2019-206

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke que la séance soit levée. **Il est 20h47.**

Serge Newberry, maire

L'Île- du Grand-Calumet

Me Sabrina Larivière, Directrice générale

L'Île- du-Grand-Calumet